



AVIS DE MOTION

PROJET RÈGLEMENT # 336-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 141 RELATIF À LA CONSTRUCTION

AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR LE CONSEILLER RENÉ DE LA SABLONNIÈRE À L'EFFET QUE SERA PRÉSENTÉ POUR CONSULTATION ET ADOPTION LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2026 À 19H30 LE RÈGLEMENT NUMÉRO 336-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 141 RELATIF À LA CONSTRUCTION, ET EN CE SENS, UN PROJET DE RÈGLEMENT A ÉTÉ PRÉSENTÉ ET DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU 13 AVRIL 2026 POUR ÉTUDE ET CONSULTATION AVANT LA CONSULTATION ET L'ADOPTION DUDIT RÈGLEMENT.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal selon les heures normales d'ouverture ou en ligne sur le site internet officiel de la municipalité : www.chute-saint-philippe.ca

Donné à Chute-Saint-Philippe ce 14 avril 2026

Éric Paiement,
Directeur général et greffier-trésorier